



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Présence d'un chirurgien-dentiste régulateur

Question écrite n° 30255

Texte de la question

M. Olivier Faure interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la possibilité d'intégrer au service d'appel d'urgence du 15 un chirurgien-dentiste régulateur. Alors que les chirurgiens-dentistes font face depuis la fin de la crise du covid-19 à un afflux de patients qui ne peuvent pas tous être traités dans un temps appréciable, ce dispositif aurait le mérite d'identifier les vraies urgences et de les traiter en tant que telles. Cela est déjà expérimenté dans quelques départements, mais pas dans tous - la Seine-et-Marne n'étant pour le moment pas concernée. Aussi, il souhaite connaître ses intentions quant à la généralisation de ce dispositif et à la pérennisation de ce poste.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Faure](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (11^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30255

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3960

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)